

Résultats du suivi hivernal 2005 / 2006

le loup poursuit sa progression spatiale et numérique

Les données du réseau

Résumé

Le suivi hivernal réalisé dans les zones de présence permanente par le réseau grands carnivores concernait cet hiver 2005/2006 l'ensemble des 16 ZPP identifiées l'hiver précédent. Cet hiver a été caractérisé par de fortes chutes de neige sur tout le massif alpin. L'état du manteau neigeux, avec des risques d'avalanches élevés, a rendu la réalisation des prospections difficile. Le suivi hivernal a pu être assuré grâce à la combinaison des sorties opportunistes des correspondants de terrain et d'opérations spécifiques systématiques. Le suivi a également été maintenu dans les zones de présence temporaires déjà détectées pour la première fois lors de l'hiver 2004/2005 afin d'évaluer leur statut.

En région Provence Alpes Côte d'Azur, le nombre d'indices retenus est en augmentation significative. **Le massif trans-départemental entre le nord des Alpes de Haute Provence et les Hautes-Alpes devient une nouvelle zone de présence permanente dénommée « Parpaillon - Ubaye ».** Sur ce secteur, il avait été décidé d'exercer une surveillance particulière. La distinction des limites entre les différents groupes de loups adjacents reste encore imprécise. De plus, avec l'appui d'analyses génétiques complémentaires, la ZPP anciennement dénommée Ht Verdon-Bachelard est séparée en 2 : **le « Ht Verdon-Bachelard » en rive gauche du Verdon et « Trois Evêchés- Ubaye » en rive droite.**

En région Rhône-Alpes, **2 nouvelles ZPP sont confirmées, la première en Haute Savoie, désormais nommée « Les Bornes », et la seconde dans la Drôme dénom-**

mée « Jocou » qui ne sont cependant pas constituées en meute (1 seul animal détecté dans chaque zone). La ZPP du Vercors, suite à de nouveaux résultats d'analyses génétiques, est maintenant divisée en deux ZPP : Vercors-Ouest, et Vercors-Hauts Plateaux. Les premières suspicions sur le terrain datent de l'hiver 2003/2004, mais la démonstration par des données chiffrées n'a pu être réalisée que récemment. Cette zone est donc reclassée rétroactivement à l'hiver 2004/2005.

Au total, le nombre de ZPP augmente donc de 17 (en tenant compte de la nouvelle nomenclature sur le Vercors valide depuis l'hiver 2004/2005) à 21. Il faut noter l'absence de données sur la ZPP de « la Clarée » (meute transfrontalière franco-italienne), et sur celle du Dévoluy ainsi que la quasi-absence dans le massif du Taillefer. Si aucun indice n'est détecté sur ces zones durant le prochain hiver (2006/2007), elle seront déclassées de leur statut de ZPP. **Les effectifs minimums résidents (EMR) dans les ZPP passent donc de 41-50 loups détectés en hiver 2004/2005 à 56-67 individus durant le dernier hiver.**

Concernant la mortalité, il faut noter le cadavre d'un jeune loup mâle relevé dans les Alpes-de-Haute-Provence suite à une collision avec un véhicule et dans le Vercors, le signalement d'un loup tué accidentellement (choc avec véhicule) sans possibilité de récupérer le cadavre.

Ajustement des groupes de suivis locaux

En région PACA, l'arrivée de nouveaux agents en services départementaux de l'ONCFS a permis de dynamiser le suivi hivernal. L'ONF 04 s'est aussi impliqué en Ubaye en appui des autres partenaires responsables du site (ONCFS et PN Mercantour). Dans les Hautes-Alpes, les différents secteurs ont été parcourus en fonction de « compétence géographique » des différents partenaires (ONCFS, PN Ecrins, PNR du Queyras); En région Rhône-Alpes, le suivi dans le massif des Bornes (74) est piloté par l'ONCFS avec la mise en place de 5 circuits. Des collaborations sont recherchées pour l'extension géographique du protocole. C'est la réalisation répétée de ces circuits qui a

permis la mise en évidence de cette nouvelle ZPP. Le dispositif a également été initié dans le massif de la Chartreuse. Le protocole, déclenché seulement deux fois sur ce site, n'a pas permis de découvrir d'indices de présence probables. Suite aux premières indications de la présence de l'espèce, d'autres groupes de suivis locaux ont été mis en place cette année dans plusieurs zones de présence temporaire à savoir, le Grand Coyer, à la limite entre les Alpes-Maritimes et les Alpes de Haute Provence, ainsi que dans le Cheiron (Alpes Maritimes).

Application du suivi systématique et données enregistrées pour l'hiver 2005/2006

Le suivi systématique au travers des séries d'itinéraires échantillonnés chaque hiver permet surtout d'organiser la pression d'observation sur un massif. Cette technique permet ainsi de différencier les zones réellement sans loup, des zones sur lesquelles l'absence de relevé proviendrait plutôt d'une carence d'effort de prospection. La mise en place d'opérations de suivi systématique s'est heurtée cette année à des conditions météorologiques difficiles (fort en-

neigement, risque d'avalanche élevé) et à la disponibilité des personnels spécialisés. Cette difficulté de réalisation de suivi systématique a été partiellement compensée par le « suivi Réseau » aléatoire. Cependant, les relevés de traces et observations visuelles par corps ont permis d'établir les tailles de groupes pour chacune des ZPP (Tableau 1).

Quatre nouvelles zones de présence permanente (ZPP) et un reclassement

Le cas spécifique du Vercors (26-38):

La présence du loup relevée pour la première fois en 1999, concernait les hauts plateaux du Vercors. Depuis 2001, les premiers relevés probables ont été récoltés sur la partie Ouest du massif. En 2003, les impressions de terrain des correspondants laissent déjà penser à la présence de 2 groupes de loups, mais sans que cela puisse être démontré. Au contraire, les recherches menées en expérimental, que ce soit en hurlement provoqué ou via les analyses génétiques, n'allaient pas dans ce sens, avec notamment des alternances de présence entre les deux massifs. Les deux hypothèses restaient donc plausibles. Les premiers éléments déterminants ont été révélés en juin 2005 (Cf QDN 14) avec, notamment, la distinction d'individus différents marquant une séparation entre les hauts plateaux et la partie ouest. Des analyses complémentaires de 2006 confirment cet état. En conséquence, cette séparation, détectée a posteriori, est affectée rétroactivement à l'hiver 2004/05 (premiers éléments de suspicion en 2003 et 2 hivers consécutifs).

Le cas du Haut Verdon-Bachelard (04) :

La ZPP du « Haut Verdon - Bachelard » avait été mise en évidence à la fin de l'hiver 2003/04. Les animaux fondateurs de ce nouveau groupe avaient été identifiés comme provenant de la Moyenne Tinée (cf QDN 14). Cependant, l'origine des loups localisés sur la rive droite du Verdon était inconnue. Les nouvelles analyses génétiques (Cf listing) montrent la distinction de 2 groupes différents possédant des territoires approximativement séparés par la rivière Verdon. La distinction du **Haut Verdon - Bachelard** (rive gauche du Verdon) vs **Trois Evêchés - Ubaye** (rive droite du Verdon et versant Ubaye) est donc effective cet hiver 2005/06.

Les 3 nouvelles ZPP

A celles-ci s'ajoutent 3 nouvelles ZPP détectées cet

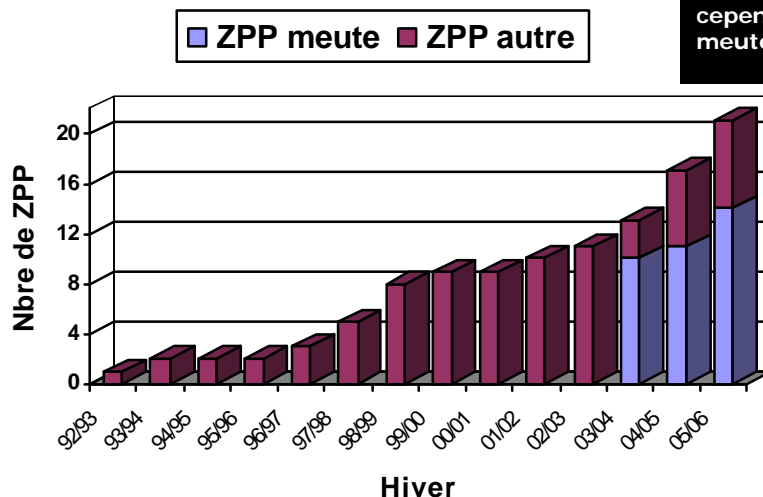
hiver :

Le massif du Parpaillon - Ubaye (04-05): situé à la limite nord des Alpes de Haute Provence et sud des Hautes-Alpes, ce massif ne présentait que quelques indices probables très épars sans aucune indication de la structure du groupe (un animal ? plusieurs ? présence discontinue). Cette zone était donc depuis 2 ans en zone de présence temporaire. Cet hiver, la présence d'une nouvelle meute constituée est clairement identifiée. Il est fort probable que la reproduction ait été effective l'été 2005, étant donné la taille de groupe relevée cet hiver (cf infra). Par contre, la structure du groupe reste encore mal connue vis-à-vis des autres groupes de loups présents aux alentours. Les premiers éléments tendent vers une fréquentation du massif du Parpaillon jusqu'en haute Ubaye (rive gauche et rive droite). Les analyses des excréments récents récoltés cet hiver nous donneront plus d'indications.

Le massif des Bornes (74) : le deuxième hiver de présence d'un loup est confirmé dans ce massif situé au nord du lac d'Annecy.

Le massif du Jocou (26-05) : des attaques où la responsabilité du loup était probable étaient notées depuis 2 ans dans ce secteur situé à la limite des trois départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes. Cependant les animaux de la meute du « Vercors Hts Plateaux » étaient connus pour fréquenter les contreforts du Vercors. Aujourd'hui, la présence relevée sur les 2 derniers hivers, accompagnée d'analyses génétiques identifiant 1 nouveau mâle apparemment seul, confirme cette nouvelle ZPP. Il ne semble pas pour l'instant y avoir de meute installée (situation identique à celle de Canjuers dans le Var).

En résumé, l'hiver précédent se voit attribuer une ZPP rétroactivement (Vercors séparé en 2). L'hiver 2005/06 révèle donc au total 21 ZPP dont 14 sont des meutes.



21 ZPP en 2006 : Toutes ne sont cependant pas constituées en meutes

Figure 1 : Variation du nombre de zones de présence permanente sur l'arc alpin français

NB : la ZPP est définie comme une zone de présence récurrente d'un ou plusieurs loups durant 2 hivers consécutifs, zones qui ne correspondent pas forcément toutes à des meutes au sens biologique (1M+1F mature tenant un territoire) (voir Duchamp et al., 2002 & CR suivi estival de la reproduction pour les détails)

Distribution des tailles de groupes et effectifs minimaux en ZPP

Comme pour l'hiver précédent, la distribution des tailles de groupes montre encore que beaucoup de relevés n'enregistrent pas les plus grandes tailles de groupes soulignant l'importance de recherches répétées des indices de présence.

Parmi les 21 ZPP, la plus grosse meute est enregistrée dans le massif du Thabor - Galibier (73), ainsi que dans le massif du Parpaillon - Ubaye (04) (tableau 1). Au total, l'effectif minimum résident (EMR) dans les ZPP passe donc de la fourchette 41-50 individus (après correction suite à la ré-affectation rétroactive du Vercors) à 56-67 loups.

Alpes-Maritimes :

Les 4 ZPP historiquement connues dans le **Mercantour** sont retrouvées. La pression d'observation en Vésubie - Roya a été rétablie. En Haute Tinée, on relève une baisse du nombre d'indices malgré une forte pression d'observation. En Moyenne Tinée, peu de sorties ont pu être réalisées. Globalement l'effectif estimé des 4 meutes est en légère réduction (14 - 15) par rapport à l'année précédente (18) ; toutes les meutes sont concernées.

Sur la commune d'Isola, deux indices ont été relevés, et pourraient concerner la meute transfrontalière Italienne de « Basse Stura - Moyenne Tinée ». L'un d'eux concerne une trace de 3 loups dans le vallon de la Guerche

Les données concernant les meutes transfrontalières situées majoritairement côté Italien (Clarée- Bardonecchia, Basse - Stura Moyenne Tinée, et Val Pesio - Roya, Navette - Roya) ne sont actuellement pas disponibles. L'année précédente, la présence de 13 à 14 animaux supplémentaires étaient répartis sur 4 meutes qui fréquentaient en partie le versant français (cf QDN 13).

Alpes de Haute-Provence :

La présence d'un loup est toujours d'actualité dans les **Monges**, à la fois par des traces, observations visuelles et prédatons sur des chamois, mouflons et moutons et qui présentent des caractéristiques techniques fiables.

Dans la ZPP du **Haut Verdon - Bachelard**, une pression d'observation en légère hausse a permis de recueillir un nombre d'indices beaucoup plus élevé (37) que l'année précédente (18). L'effectif minimum retenu du groupe est de 4 animaux fréquentant la rive gauche du Verdon sur les 2 versants. Cette dernière est séparée de la ZPP des **Trois Evéchés - Ubaye où 4 à 7 animaux sont présents**. Cette dernière valeur n'est cependant relevée qu'une fois sur les 25 contacts durant l'hiver. Sauf indication contraire lors des prochaines sessions d'analyses génétiques, ce groupe fréquenterait la basse vallée de l'Ubaye jusqu'à Colmar les Alpes en rive gauche du Verdon.

Tableau 1 : Distribution des traces, observations visuelles et hurlements permettant d'estimer l'effectif minimum d'animaux résidents dans les ZPP (Effectif Minimum Retenu). (NB exemple de lecture du tableau : dans le Thabor-Galibier, sur les 23 relevés effectués, 7 relevés concernent 1 individu, 7 relevés concernent 2 indiv... 3 relevés concernent 8 individus. L'EMR=8 animaux) ; Statut : T=transfrontalier avec l'Italie, M= en meute

massif	Nbre de contacts	1	2	3	4	5	6	7	8	EMR	Statut	Remarques
Les Bornes	3	3								1		
Hte Maurienne	11	7	3	1						2 à 3	(T)	
Galibier-Thabor	23	7	7	3	2	1	1		3	8	M	
Belledonne	5	3	1	1						2	M	
Vercors Ouest	4	1	2	1						2 à 3	M	2 ZPP distinctes confirmées
Vercors Ht plateaux	11	4	4	2	1					3 à 4	M	
Taillefer-Gd Serre	1	1								1		
Jocou	1	1								1		Confirmé génétique
Dévoluy-Ecrins	0									-		Aucun contact
Clarée-Bardonecchia	0									-	M, T	Aucun contact coté FR
Béal-Traversier	36	17	15	3	1					3 à 4	M	
Queyras-Pellice	15	3	5	4	3					4	M, T	
Parpaillon-Ubaye	30	9	7	7	2	4			1	5 à 8	M, (T)	
Ht Verdon-Bachelard	15	9	2	2	2					4	M	2 ZPP distinctes confirmées
3 Evéchés-Ubaye	25	9	4	6	5			1		4 à 7	M	
Monges	4	4								1		
Canjuers	2	2								1		
Merc. Hte Tinée/hte Stura	11	1	5	5						3	M, T	
Merc. Moy Tinée	2		2							2	M	
Merc. Vésubie-Tinée	12		8	2		2				5	M, T	
Merc. Vésubie-Roya	19	2	6	1	9	1				4 à 5	M, T	
TOTAL sur ZPP										56 à 67		

Le massif du **Parpaillon - Ubaye** situé à la frontière des Alpes de Haute Provence et des Hautes-Alpes, devient une nouvelle zone de présence permanente grâce, notamment, à une pression d'observation soutenue. La ressource alimentaire et les conditions hivernales plus favorables sur le versant A H P pourraient expliquer un nombre d'indices plus important que sur le versant Haut Alpin. La majorité des observations est réalisée globalement sur un « croissant » allant de La Condamine - Chatelard à Larche. Selon les données actuellement disponibles, 3 meutes constituées fréquenteraient chacune une partie de la vallée de l'Ubaye (« Parpaillon - Ubaye » en haute vallée, « Haut Verdon Bachelard » au sud est, et « Trois Evêchés - Ubaye » à l'entrée de la vallée). Des incursions d'animaux en provenance de la meute Hte Tinée - Haute Stura (Italie) ne sont pas à écarter en limite avec les Alpes Maritimes. Les nombreux excréments collectés sur les secteurs français devraient permettre d'obtenir des informations supplémentaires sur la structuration de ces différents groupes. De même, les opérations estivales de hurlements provoqués devront être menées en simultané sur les différents secteurs tant français qu'italiens. Enfin, un loup a été tué accidentellement fin décembre suite à une collision avec un véhicule. Il s'agissait d'un louveteau de l'année, appartenant probablement à la meute du Parpaillon-Ubaye nouvellement détectée.

Var :

Malgré l'enneigement réduit sur le secteur de **Canjuers**, le suivi a pu être assuré et la présence d'un loup est toujours confirmée.

Hautes Alpes :

Dans la vallée de **la Clarée**, aucun indice de présence du loup n'a été relevé. Cette absence d'indice est probablement liée à l'enneigement conséquent de cet hiver. Le statut de la ZPP en vallée de la Clarée reste lié à celui de la meute de Bardonecchia, les animaux ont dû probablement passer l'hiver en Italie. Les résultats italiens seront communiqués dès que disponibles de la part des équipes italiennes. Cette ZPP sera décomptée des bilans français si la situation se reproduit et comptée comme meute transfrontalière italienne.

Dans le **Queyras**, les animaux ont repris possession de ce territoire. Après une relative absence estivale (fréquentation du versant italien), une présence plutôt régulière tout au long de l'hiver a été enregistrée.

Dans le **Béal - Traversier** on assiste aussi à une consolidation de la meute. Après avoir occupé plutôt la partie sud-est du secteur au cours de l'année dernière, des indices sont à nouveau relevés sur la partie nord ouest en milieu d'hiver. La répartition précise de ces 2 meutes reste encore inconnue, la limite des territoires étant pour l'instant assez floue. Enfin, ces animaux pourraient eux aussi effectuer des déplacements en Italie, de part la présence de l'espèce relevée côté italien dans le Val Varaita.

Dans le **massif du Dévoluy**, les sorties hivernales réalisées n'ont pas permis de récolter d'indices de présence probable. Selon le même critère d'affectation d'un massif en ZPP (présence hivernal sur 2 hiver consécutifs caractérisant l'établissement d'un territoire), en cas de non détection de l'espèce l'hiver prochain, cette zone perdra son statut de ZPP.

Drôme :

Le suivi systématique hivernal des deux ZPP (**Vercors Ouest, Vercors Hauts - Plateaux**) a permis de retenir la présence de 2 à 3 individus sur la première, et 3 à 4 sur la seconde ; diverses données du réseau sont venues conforter ces résultats, comme par exemple, la photographie d'un loup, à Saint Martin en Vercors. La distinction désormais acquise de deux ZPP sur le massif du Vercors, suggèrera peut-être, à l'avenir, une réorganisation du protocole de suivi hivernal (avec, par exemple, déclenchement différencié du protocole sur ces 2 ZPP selon l'état d'enneigement local). Enfin, il faut signaler des photos d'un cadavre de loup, transmis au SD de l'ONFCS de la Drôme. Cet animal a été probablement tué par un choc avec un véhicule en octobre 2005. Malheureusement, il n'a pas été possible de récupérer le cadavre.

Le massif **du Jocou**, frontalier avec le Dévoluy, devient également une nouvelle ZPP. Un seul individu est identifié, à la fois par des relevés de traces et des analyses génétiques.

Isère :

Deux données seulement ont été collectées dans la ZPP du **Taillefer-Grand Serre**, mais une seule (de 1 individu) a été validée. Il est possible que la structure du groupe qui était établi dans ce massif ait pu éclater suite au prélèvement du mâle adulte réalisé en 2004.

Sur la partie iséroise de la ZPP de **Belledonne**, seuls 3 relevés ont pu être enregistrés malgré une pression d'observation similaire à l'année précédente. De même, les opérations estivales de 2005 n'avaient rien donné (cf QDN 14). Les impressions de terrain laissent à penser à un glissement de la meute côté Savoie, hypothèse qui reste à confirmer par les futures données techniques.

Savoie :

Assez peu de données proviennent de la **ZPP de Belledonne**, dont l'EMR final est de 2 loups.

Par contre sur la ZPP « **Thabor - Galibier** », de nombreux indices de natures diverses (empreintes et pistes, proies sauvages, hurlement, observations visuelles) ont été recueillis, avec un EMR final de 8 animaux constituant ainsi la plus grosse meute cette année. En effet, la reproduction avait été identifiée l'été dernier.

A signaler que sur la ZPP de la **Haute Maurienne** (suivie elle aussi très efficacement cette année), l'observation de 3 loups a été recueillie en rive gauche de l'Arc, en limite avec la frontière italienne. Le statut transfrontalier est donc à envisager pour cette ZPP.

Haute Savoie :

La même femelle, identifiée pour la première fois en 2005, a été de nouveau détectée cet hiver par le pistage dans la neige dans le **massif des Bornes**. Ce massif passe donc en ZPP cette année.

Les zones de présence temporaire :**Alpes Maritimes :**

Dans le **Haut Var**, une trace de 2 animaux a été relevée en début d'hiver en limite est de la commune d'Entraunes. Les dernières analyses génétiques démontrent que les animaux qui fréquentaient ce secteur en 2002 étaient les mêmes (à cette époque) que ceux identifiés dans la ZPP de la Moyenne-Tinée. Les autres sorties n'ont pas permis de recueillir des indices. Actuellement, la présence du loup reste principalement estivale et cette zone conserve son statut de zone temporaire en l'absence d'autres éléments tangibles.

Aucun indice de présence hivernal n'a pu être relevé dans le massif du **Cheiron**, malgré des sorties répétées des correspondants.

Alpes de Haute - Provence :

Les attaques sur cheptel domestique enregistrées l'été dans le massif du **Grand Coyer**, situé au sud-est des AHP ont incité la mise en place d'un suivi plus intensif. Le recueil de 2 indices, portant sur 1 individu, est la première identification hivernale dans ce site contigu à la haute vallée du Var dans les Alpes-Maritimes.

Hautes Alpes :

Serre-Ponçon : Début avril une observation visuelle de 2 individus est retenue comme probable sur la commune d'Espinasses. Cette observation, située à proximité des terri-

toires de loups de l'Ubaye, pourrait être le fait d'une dispersion en cours.

Isère :

Dans la région sud des Ecrins, on note une piste et une observation de 1 animal, à rapprocher peut-être du loup filmé par une bergère en été 2005 dans le Valjouffrey.

Savoie :

Après les premiers relevés suspects en 2005, le cas de braconnage d'un loup durant l'été 2005, 2 contacts relèvent la présence de 2 loups dans le **massif des Bauges** cet hiver. Ce secteur est placé en zone de surveillance prioritaire pour l'hiver prochain.

Il faut également noter la suspicion de présence de l'espèce dans le **Beaufortain - Tarentaise** ainsi que dans **les Aravis** où 3 relevés sont validés comme probables (essentiellement des observations visuelles). Le renforcement de prospections opportunistes serait souhaitable.

En **Basse Maurienne**, à la confluence de la rivière Arc et de l'Isère, une nouvelle observation visuelle de 2 individus est probable. Le massif de la Lauzière nécessite une surveillance plus intensive.

Ain : aucune donnée validée en provenance de ce département.

Présence du loup en dehors des Alpes

Dans **les Pyrénées**, en fin de saison, une trace probable d'un animal est relevé sur la commune de Quérigut en Ariège (limitrophe du département 66). La mise en place officielle du réseau de suivi du loup va être effective sur la partie orientale des Pyrénées à compter de ce printemps.

Enfin, dans **l'Aubrac (Lozère)**, un correspondant du réseau découvre fin janvier des excréments à proximité du cadavre d'un chevreuil dont les caractéristiques de morsures et de consommation permettaient de suspecter un grand prédateur. Une analyse génétique de 2 échantillons récoltés à proximité de la carcasse confirme l'espèce *Canis lupus*, de la même lignée italienne que les loups présents dans les Alpes (cf Actualité présent numéro). Cet indice est le premier relevé au sud du Massif Central. Ce n'est toutefois pas le premier identifiant la présence de l'espèce de lignée italienne dans le centre de la France. En effet, des cadavres de loups ont déjà été retrouvés dans le Cantal et le Puy de Dôme respectivement en 1997 et 1999. La formation de correspondants sera diligentée dans les plus brefs délais afin d'assurer la réactivité nécessaire au suivi de l'espèce dans ce nouveau secteur.

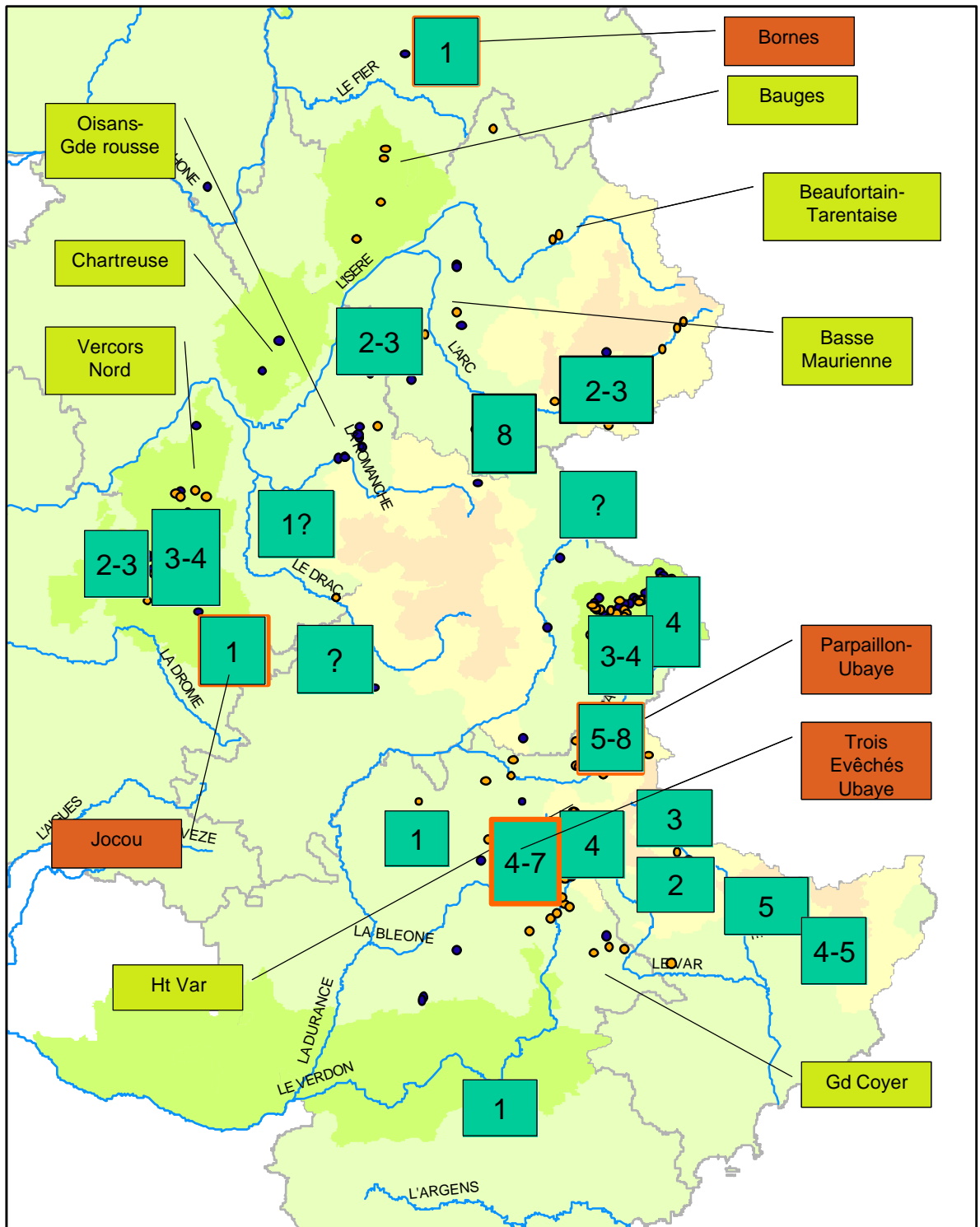
Remerciements

Les résultats présentés proviennent du travail collectif des correspondants du réseau Loup/Lynx impliqués quotidiennement dans le suivi et le contrôle des indices de présence de l'espèce. Qu'ils en soient ici remerciés.

Yannick LEONARD, Jérôme BOYER, Eric MARBOUTIN & Christophe DUCHAMP

Référence à citer : Réseau Loup/Lynx (2006) : *Compte rendu du suivi hivernal du loup année 2005/2006 dans l'arc alpin français. Bulletin d'information Quoi de Neuf N°15 – ONCFS (ed)*

Localisation schématique des ZPP des loups et effectif minimum hivernal -Hiver 2005/2006



Légende

- Hiver 2005/06 **Parcs National** PN Régional
- Hiver 2004/05 <toutes les autres valeurs>

ZONE

- zone périph.
- zone centrale

Données hiver 2004/05 (bleu)
et 2005/06 (orange)
et ZPP en 2006 en rouge
nouvelle ZPP

Carto : ONCFS le 22 mai 2006
Source des données : Réseau Loup/Lynx
Fond carto : BD Carto IGN